

65010 - Soutien à la pratique sportive

Proposition d'attribution d'aides pour 2019 aux Comités Départementaux de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace (UGSEL Alsace) et du Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas Rhin (SDUNSS67) et proposition d'approbation des termes du projet d'avenant à conclure avec l'UGSEL Alsace et le SDUNSS67, ainsi que des conventions financières 2019 à conclure avec l'UGSEL Alsace et le SDUNSS 67

CP/2019/393

Service chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse
J360 - Service du Sport

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des aides qui découlent directement de la politique sportive adoptée en Assemblée Plénière du 22 octobre 2018 (cf. délibération N°CD/2018/044).

Il s'agit des subventions pour l'année 2019 à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace (UGSEL Alsace) et au Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas Rhin (SDUNSS67) dans le cadre des conventions d'objectifs en vigueur.

A cet effet, il est proposé d'approuver les termes des projets d'avenants à conclure avec l'UGSEL Alsace et le SDUNSS67 ainsi que des conventions financières 2019 à conclure avec ces comités départementaux.

1) Aide départementale à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace (UGSEL ALSACE) et au Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas-Rhin (SDUNSS67) dans le cadre des conventions d'objectif.

Le Département a conclu en 2017 des conventions pluriannuelles pour la période 2017/2019 avec l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace (UGSEL Alsace) et le Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas-Rhin (SDUNSS67) qui l'ont sollicité et ont présenté un projet en phase avec les orientations politiques.

Ce dispositif a été conforté par l'Assemblée Plénière du 22 octobre 2018 dans le cadre de la révision de la politique sportive (cf. délibération N° CD/2018/044).

1.1) L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace

L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace (UGSEL Alsace) a pu mener, au cours de l'année scolaire 2017/2018, les différentes actions qu'elle avait projetée de réaliser dans le cadre de la convention d'objectifs.

Action 1 : Favoriser et développer la pratique d'activités physiques et sportives :

- Actions diversifiées pour toutes et tous en complément de l'association sportive (rencontre des 6 èmes des établissements en partenariat avec les comités sportifs pour la rentrée UGSEL) ;
- Proposition de sports de plein air (canoë, voile, ski raquette, escalade...)

Action 2 : Intégrer des jeunes en situation de handicap :

- Développement et organisation avec les comités handisport, de basket-ball, handball et football d'une dynamique transversale sur des événements mixtes (handibasket, hand fauteuil, ceci-foot) ;

Action 3 : Proposer des animations, des événements afin de développer l'esprit de solidarité, l'ouverture aux autres et l'implication des jeunes à la prise de responsabilité :

- Animation / actions de solidarité pour différentes causes (Course contre la Faim, La Strasbourgeoise, 48h contre le concert, Just for us girls) ;
- La formation de jeunes officiels (juges, arbitres, dirigeant,...) en partenariat avec les comités, fédérations et ligues sportives (basket, football, futsal, tennis de table, rugby) ;

Action 4 : Faire de la prévention de l'éducation sur les questions de santé :

- Challenge sport santé avec la Fédération de Cardiologie ;
- Organisation d'une formation « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 » ;
- Actions de sensibilisation à la lutte contre les addictions ;

Action 5 : Organiser des manifestations exceptionnelles :

- Journée du sport scolaire ;
- Après-midi sportive au séminaire de Walbourg ;
- Le foot dans tous ses états de la maternelle à l'université ;
- Finales nationales Challenge Basket ;

En date du 04 avril 2019, l'Assemblée Plénière a décidé d'agir *au travers de 10 actions*

concrètes pour faire bouger les mentalités, pour le droit à la différence et pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine de l'autre (cf. délibération N° CD/2019/008). L'action N°6 consiste à créer un partenariat renforcé avec l'UNSS et l'UGSEL pour développer des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie dans le cadre du sport scolaire.

L'UGSEL Alsace s'engage auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin à lutter contre les discriminations et toutes sortes de rejet dans le sport et en particulier dans le sport scolaire...

La première action a eu lieu lors du forum des Carrières à Walbourg le 24 mai 2019. La matinée était destinée à l'orientation et l'après-midi a été consacrée à un moment de convivialité sportive. Plus de 900 élèves de 4^{ème} ont pu se retrouver pour se confronter, se rencontrer ou même se supporter dans le respect des différences et dans la convivialité sur l'ensemble des ateliers sportifs.

Le logo COEXIST, créé par le Département du Bas-Rhin, a été associé à la mascotte UGSY et au slogan de l'UGSEL « Eduquer tout un sport ». Avant chaque atelier le logo COEXIST a été présenté aux collégiens et un échange a eu lieu sur la notion de respect des différences dans le sport.

L'UGSEL Alsace prévoit d'autres actions de ce type tout au long de l'année scolaire. Elle souhaite réaliser un roll-up et une bâche sur lesquels le logo COEXIST et le slogan de l'UGSEL seront associés. Ils seront utilisés pour lutter contre le racisme dès la rentrée scolaire 2019/2020.

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental d'approuver un avenant correspondant à cette proposition et d'augmenter le montant globalisé sur la période 2017/2019 (9 140 €) de 1 000 € soit un nouveau total de 10 140 €.

Cette augmentation sera répercutée sur la convention financière 2019 qui passera ainsi de 2 880 € à 3 380 €.

La Commission thématique Enfance, Famille et Education du 16 septembre 2019 a émis, un avis favorable au projet d'attribution d'une aide départementale en 2019 à hauteur de 3 380 € en faveur de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace, tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

1-2) Le Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas-Rhin

Le Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) du Bas-Rhin a pu mener, au cours de l'année scolaire 2017/2018, les différentes actions qu'elle avait projetée de réaliser dans le cadre de la convention d'objectifs.

Action 1 : éducation à la santé et promotion de l'activité physique et sportive scolaire :

- Promotion des associations sportives scolaires UNSS (plaquettes, site internet et réseaux sociaux, lots de récompenses, prêt de matériel pour des manifestations, chasubles...) ;
- Organisation de la « journée du sport scolaire du Bas-Rhin » dans le cadre de la semaine « sentez-vous sport », sensibilisation à la nutrition, au secourisme et au développement durable ;

Action 2 : le sport scolaire comme vecteur de la promotion et des valeurs universelles :

- Formation de jeunes officiels accès aux responsabilités (citoyenneté et engagement) ;
- Pérennisation des partenariats UNSS avec les comités départementaux sportifs ;
- Organisation de la journée départementale du sport partagé ;
- Développement de la pratique mixte personnes valides/ handicapées : handi judo ;

Action 3 : encourager une offre sportive diversifiée et créer de l'évènementiel :

- Favoriser la pratique sportive féminine ou au moins mixte garçons filles ;
- Développer les actions de découvertes des activités de pleine nature en lien avec une sensibilisation à l'environnement (raid nature...) et organisation de rencontres non compétitives ;
- Organiser un championnat de France ;

En date du 04 avril 2019, le Département du Bas-Rhin a décidé d'agir *au travers de 10 actions concrètes pour faire bouger les mentalités*, pour le droit à la différence et pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme et la haine de l'autre (cf. délibération N° CD/2019/008). L'action N°6 consiste à créer un partenariat renforcé avec l'UNSS et l'UGSEL pour développer des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie dans le cadre du sport scolaire.

L'

UNSS du Bas-Rhin s'engage également en disant NON au racisme.

Elle a fait figurer le message suivant : « Avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, l'UNSS montre l'exemple et dit NON à toutes les formes de racisme et de rejet de l'autre. » sur l'affiche promotionnelle et sur les brochures d'inscription à l'UNSS. Cette affiche sera distribuée fin juin à toutes les associations sportives des collèges publics du Bas-Rhin afin qu'elle puisse être utilisée à la rentrée scolaire 2019.

En parallèle, ce même message a été apposé sur le t-shirt que l'UNSS a réalisé pour les « jeunes arbitres ». Le T-shirt sera utilisé dès la rentrée 2019. Il sera notamment porté lors des finales de sport-collectif départementales (soit environ 20 finales de 4 équipes).

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental d'approuver un avenant correspondant à cette proposition et d'augmenter le montant globalisé sur la période 2017/2019 (28 800 €) de 4 000 € soit un nouveau total de 32 800 €.

Cette augmentation sera répercutée sur la convention financière 2019 qui passera ainsi de 9 600 € à 13 600 €.

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental de décider que cette subvention de 13 600 € pour l'année 2019 sera versée selon les modalités suivantes :

- un premier versement correspondant à 60 % de la subvention, puis le solde après transmission des comptes de résultats et du bilan d'activités de la saison 2017/2018 à l'issue d'une évaluation annuelle.

La Commission thématique Enfance, Famille et Education du 16 septembre 2019 a émis un avis favorable au projet d'attribution d'une aide départementale en 2019 à hauteur de 13 600 € en faveur de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas-Rhin tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

Il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental d'attribuer un montant total d'aides de 16 980 € à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace (UGSEL ALSACE) et au Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire du Bas-Rhin (SDUNSS67) tel que présenté dans l'annexe joint au présent rapport.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
15274	65-6574-28	88 000,00 €	75 610,00 €	16 980,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 16 980,00 € selon la répartition suivante :

. 13 600,00 € au Service Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire 67 au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, versées selon les modalités suivantes : une avance lors de la notification de la convention financière dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution, et le solde au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues,

. 3 380,00 € à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre Alsace au titre de son programme d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, versée en une seule fois au retour de la convention financière signée ;

- approuve les termes du projet d'avenant à conclure avec le Département et l'U.G.S.E.L. Alsace, ainsi que la convention financière à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 ;

- approuve également les termes du projet d'avenant à conclure avec le Département et S.D.U.N.S.S.67, ainsi que la convention financière à conclure pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Elle autorise son Président à signer ces conventions dont les projets sont joints en annexes à la présente délibération.

Strasbourg, le 20/09/19
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY